

Compte rendu de la rencontre avec le MDDEFP sur le projet de parc éolien de la Côte-de-Beaupré dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

Lieu : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, à Québec

Date et heure : le 16 janvier 2014, à 9 h 15

Participants

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

M. Louis Messely

Chargé de projet

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

M^{me} Anne-Marie Parent

*Commissaire responsable de
l'enquête et de la médiation*

M. Karim Chami

Analyste

M^{me} Renée Poliquin

Coordonnatrice

Après lecture de l'ordre du jour et présentation des participants à la rencontre, la commissaire du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) explique le déroulement de l'enquête qui lui a été confiée, les objectifs de l'éventuelle médiation et son rôle dans le dossier. Elle informe le représentant du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) que les requérants ont donné leur consentement à la médiation assorti de conditions et qu'elle rencontrera Boralex dans la matinée afin de leur en faire part et d'obtenir également leur consentement.

Le représentant du MDDEFP fait état de sa connaissance du dossier et rappelle qu'il était chargé de projet du ministère du MDDEFP lors de l'évaluation environnementale de la phase précédente du projet (parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4 dans la MRC de la Côte-de-Beaupré), dont il assure actuellement le suivi environnemental. À ce sujet, la Commissaire lui a demandé de transmettre au BAPE les rapports de surveillance de la circulation incluant notamment les niveaux sonores sur le rang Saint-Antoine établis par Boralex conformément aux conditions 5 et 7 du décret 48-2013 relatif au projet précité. Celui-ci s'est engagé à les transmettre au courant de la journée.

Compte rendu fait le 16 janvier 2014

Préparé par : Karim Chami

Validé par : Anne-Marie Parent